

## PARC DE LAURENZANNE GRADIGNAN

*Le Domaine de Laurenzanne est devenu au XIX<sup>ème</sup> siècle la propriété la plus importante de la commune : 100 hectares d'un seul tenant dont 20 hectares de parcs, 20 hectares de vignes, une vacherie modèle, de nombreux pâturages, un moulin*



**Point de départ :** Parking Laurenzanne / place PMR



Depuis la rocade de Bordeaux, (Pont Françoise Mitterrand), emprunter la sortie 17 au-dessus de la rocade et prendre l'avenue Pierre Proudhon puis la rue de la croix de monjous sur environ 2km puis rue du marais, rue du Moulineau et tourner à droite allée Gaston Rodrigues. Se garer sur le parking situé à droite juste après la mairie.

En bus, arrêt de la station Rochefort sur la ligne 10 mais il reste encore 7min à pied en empruntant l'allée des platanes





## Le Domaine de Laurenzanne

La façade côté par cet harmonieuse et d'une ampleur impressionnante. L'intérieur de la demeure faisait état d'un grand souci de confort et d'un goût pour le faste. Les dépendances étaient nombreuses et la production de vin rouge et blanc importante. Le parc planté d'arbres exceptionnels aux essences variées venant de divers endroits du globe comporte des bassins, des petits ponts et des grottes.

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, on y trouvait même une orangerie. Ce parc d'agrément a été façonné à l'image du château pour montrer la richesse du domaine. A l'opposé, le parc du Moulineau où étaient implantées les activités du domaine, autour du Moulin et de la vacherie, était constitué d'une végétation spontanée.

Il est remanié sous le second empire. En 1880, le domaine est acquis par Gaston Rodrigues-Henriques, avocat à la Cour d'appel de Bordeaux. Il donna son nom à une allée de la commune. Détruit par un incendie en 1986, le Château de Laurenzanne a été reconstruit en style néo-classique et abrite aujourd'hui les services de la mairie.



Cette Balade à Roulettes<sup>®</sup> est proposée par FFRandonnée Gironde  
Retrouvez les autres Balades à Roulettes<sup>®</sup> sur <http://gironde.ffrandonnee.fr>



Textes et photos de Patrick Gouiffès.  
Renseignements auprès de la Mairie de Gradignan.  
Dessins de Michel Lamballe. © CDRP 64. Reproduction interdite. Octobre 2021